



La FIACAT renouvelle son Bureau international pour un mandat de 4 ans

Vincennes, le 4 juin 2024

La Fédération internationale des ACAT, la FIACAT, a élu (par voie électronique), le 3 juin 2024, lors de son Conseil international, son nouveau Bureau international pour un mandat de 4 ans.

Cette élection a eu lieu par vote des ACAT affiliées à la FIACAT, qui ont ainsi apporté leur confiance envers l'engagement et l'expertise des membres élus.

Le nouveau Bureau international est composé de huit membres, dont un président :

- Christophe d'Aloisio (Belgique) président de la FIACAT

Il sera accompagné pour mettre en œuvre les orientations stratégiques de la FIACAT de :

- M. ASSOHOU WANGA Wenceslas (Côte d'Ivoire)
- Mme FAIVRE Laïla (Canada)
- Mme GATERETSE Anitha (Burundi)
- M. KALEMBA Michel (République démocratique du Congo)
- Mme KAZATCHKINE Natacha (Belgique)
- M. PETITGUYOT Thomas (France)
- Mme SIERCK Gabriela (Allemagne)

La diversité et la richesse du réseau des ACAT, répandu dans près d'une trentaine de pays, sur trois continents, se reflètent dans l'élection de ces membres. Ce nouveau Bureau est ainsi composé de 3 représentants des ACAT d'Afrique, 4 représentants des ACAT d'Europe, et une représentante des ACAT d'Amérique. Il est composé de 4 femmes et de 4 hommes.

« La force de la FIACAT réside dans les ACAT elles-mêmes, qui sont les multiples centres de gravité de notre engagement commun contre la torture et les mauvais traitements. Les membres du nouveau Bureau international devront concevoir leur présence en son sein comme une mission de service à tout le réseau et, par lui, à tout être humain vulnérable. En cela, nous serons guidés par le considérable travail que nos prédécesseurs ont accompli et veillerons à marcher dans leurs pas. »

Christophe D'Aloisio, nouveau président de la FIACAT

La FIACAT, avec ce nouveau Bureau international, s'apprête à élaborer et à adopter un nouveau plan stratégique pour la période 2025-2028. Ce plan guidera les priorités d'action de l'organisation et permettra de poursuivre avec force et détermination le combat pour l'interdit de la torture et pour l'éradication des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que pour l'abolition de la peine de mort. Le renforcement et l'accompagnement du réseau d'ACAT seront au cœur de ce plan, avec une attention particulière portée à la sécurité des membres et à la fourniture des outils et formations nécessaires à la réussite de leurs actions. Le plan stratégique tiendra également compte des phénomènes de rétrécissement de l'espace civique, qui entravent le travail des défenseurs des droits humains et menacent les fondements mêmes de leurs actions.

Contact presse : Marion Valeray, Chargée de communication

m.valeray@fiacat.org

+33 (0)6 95 19 66 74